

## **Note d'information**

### **Réunion de la Commission Permanente**

**30 septembre 2013**

Les aides du Département : plus de 7,4 M€

Sous la présidence de Messieurs Henri EMMANUELLI, président du Conseil général, et Robert CABE, vice-président, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

#### **1) Economie et agriculture**

- Des aides à l'industrialisation (91 500 €), notamment des aides à l'économie sociale dont 65 500 € à l'Union régionale des Scop pour la gestion des Scop landaises et la transmission reprise d'entreprises en Scop,
- des aides au commerce et à l'artisanat (98 000 €) pour l'investissement matériel des entreprises artisanales de production, CASA Nature à Baigts-en-Chalosse, SARL Jacques Lalanne à Soustons, SARL SEDAX à Hagetmau, et des actions de formation des artisans et commerçants,
- des aides au tourisme (15 000 €) pour la modernisation des hébergements hôteliers et l'incitation à une démarche qualité,
- des aides en faveur de l'agriculture : 271 470 € pour le développement de pratiques respectueuses de l'environnement et de politiques de qualité.

#### **2) Equipement des communes et Environnement**

- Plus de 529 600 € notamment pour des actions dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes et du Fonds de Développement et d'Aménagement Local,
- plus de 230 000 € pour la protection des espaces sensibles, la gestion de l'espace rivière, la valorisation des espaces littoraux, les itinéraires de randonnées, le cyclable et le développement durable des territoires dans le cadre du contrat d'agglomération du Grand Dax (42 230 €).

#### **3) Education – Jeunesse et Culture**

- 386 000 € pour les collèges, l'enseignement supérieur et l'IUT de Mont-de-Marsan (39 000 €) ainsi que les prêts d'honneur d'Etudes,
- plus de 3 M€ pour des aides dans le cadre du dispositif « Profession Sport Landes », des manifestations et des équipements sportifs ainsi que des matériels sportifs des comités à destination de personnes en situation de handicap,
- plus de 400 000 € pour l'équipement, le développement et la patrimoine culturel.